

Objets curieux de la station lacustre de Concise

Autor(en): **Hubscher, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Anuario della
Società svizzera di preistoria**

Band (Jahr): **38 (1947)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Objets curieux de la station lacustre de Concise

par J. Hubscher

Au cours de plusieurs campagnes de fouilles dans la station classique de Concise (Concise I, no 53 du 12e Rapport des Pfahlbauten), connue à Concise même et dans la région sous le nom de „La Ténevière“, j'ai eu la chance de récolter dans la couche archéologique en place du néolithique lacustre moyen (Horgener Kultur), quelques objets qui ne se rencontrent pas fréquemment dans le mobilier de cet âge :

1. Hache polie en *silex* veiné gris-clair très légèrement lavé de jaune. Longueur 80 mm., largeur du tranchant 46 mm. L'objet a été tout d'abord façonné par la taille directe dont les facettes se reconnaissent encore nettement sur le talon, bien qu'émoussées par un polissage extrêmement poussé.

Morphologiquement cette pièce appartient au type „Spitznackiges Steinbeil“, à section ovalaire très aplatie. Tant pour la matière que pour la forme on peut la mettre en parallèle avec les haches néolithiques des bassins de la Seine et de la Marne.

Il se pourrait que nous ayons là un témoin d'échanges commerciaux à travers les cols du Jura, probablement par l'intermédiaire des habitants des oppidums de la région du Doubs (fig. 1).

2. Etui en corne de cerf muni d'un bouchon également en corne. L'objet est en forme de cylindre légèrement renflé, à surface extérieure soigneusement polie. La plus grande épaisseur de la paroi vers le milieu de la longueur de la pièce indique qu'elle a été évidée en commençant le travail par les deux extrémités. Longueur de l'étui 65 mm. Diam. max. 21 mm.

Dans son état actuel, l'étui n'a pas de fond. Deux petits trous voisins, percés un peu au-dessus du bord inférieur sont assez énigmatiques. A mon sens, ils auraient pu servir à passer des chevilles de bois fixant le fond, soit que celui-ci ait été un simple cylindre, soit qu'il ait été muni d'un rebord saillant pour l'empêcher de pénétrer trop avant.

Le petit couvercle en forme de bouchon s'adapte exactement à l'ouverture supérieure de l'étui. Son chapeau largement débordant a été poli à sa surface extérieure, cependant que la partie qui entre dans le cylindre demeure brute (fig. 2).

L'utilisation de cet objet comme étui à ocre ou à toute autre matière colorante me semble probable. A ce titre il serait possible de le mettre en parallèle avec des flacons d'os à bouchon trouvés dans les puits funéraires de Tours-sur-Marne (France), et figurés par Georges Goury (L'Homme des Cités Lacustres, vol. II, p. 462). Il est vrai que ces sépultures ont également fourni un grain de collier en bronze et se placeraient ainsi à une période notablement plus récente que l'objet de Concise.

Je ne connais pas d'autres pièces semblables provenant des stations lacustres. Signalons toutefois que le 2e Rapport des Pfahlbauten figure deux étuis en corne de cerf provenant également de Concise. Ces pièces me semblent cependant suspectes pour les raisons suivantes: a. leur fermeture à gorge est d'une conception par trop moderne,

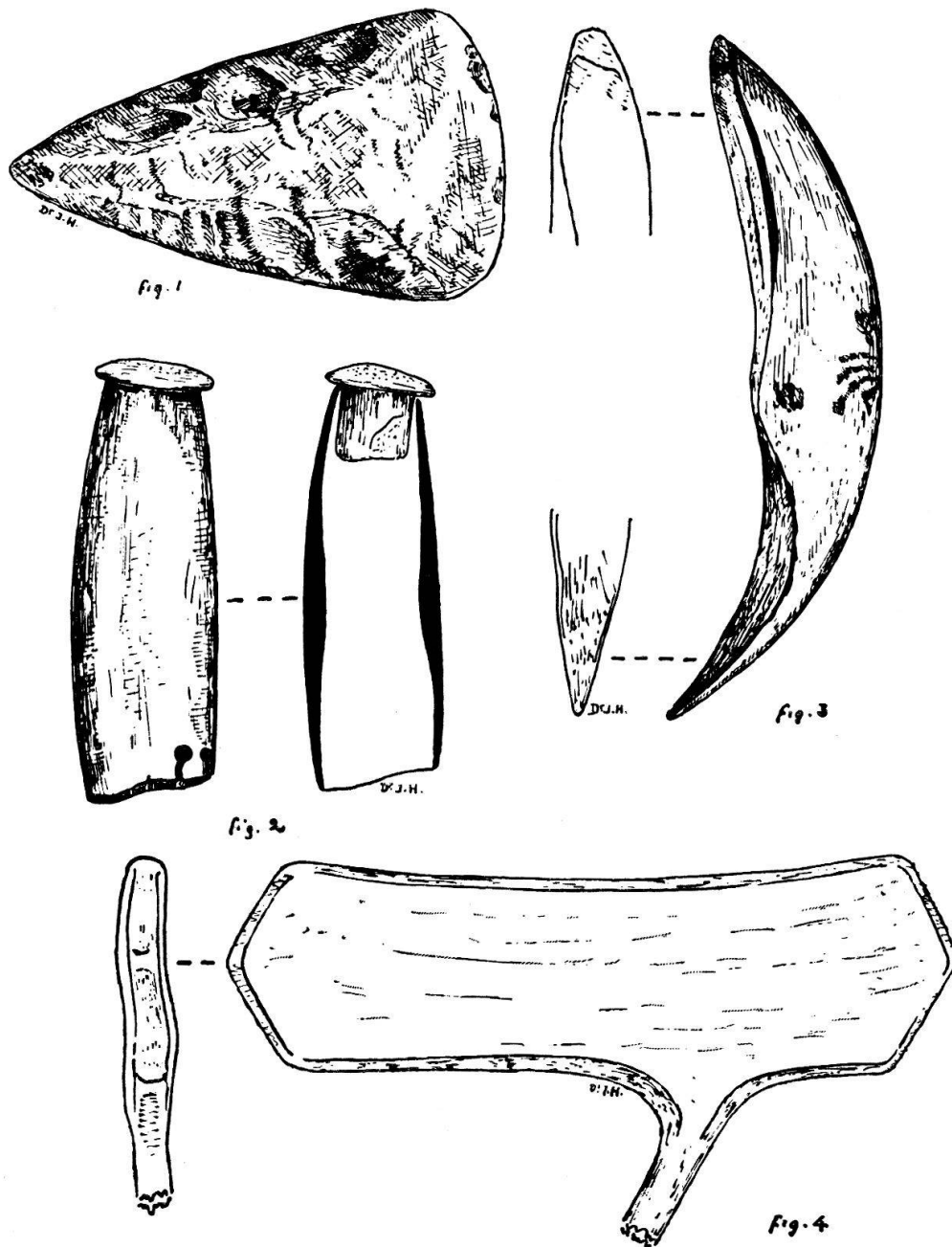


Fig. 27. Concise. 1. Hache en silex poli, $\frac{1}{3}$ gr.; 2. Etui en corne de cerf, avec bouton, $\frac{1}{3}$ gr.; 3. Instrument en dent de sanglier, $\frac{2}{3}$ gr; 4. Palette en bois de peuplier, $\frac{1}{3}$ gr.

en admettant qu'elle soit exécutable avec un outillage non métallique; b. la décoration de ces objets au moyen d'un semis de points rappelle fâcheusement les oeuvres d'art du trop fameux âge de la corne; c. ces objets se trouvaient dans la collection Clément, à Saint-Aubin, qui a versé au dossier des stations lacustres bien d'autres pièces extraordinaires provenant en général de Concise (flèches d'os barbelées, etc.) et qui sont manifestement des faux.

3. Objet en bois blanc (peuplier probablement), que je baptiserai palette, faute de pouvoir deviner son usage. La pièce a vaguement la forme d'une hache bipenne de 226×64 mm. épaisse de 15 mm. à arêtes aplaties. Au tiers de la longueur part une tige oblique mince, ronde, de 14 mm. de diamètre.

La facture de la pièce est trop soignée pour y voir l'œuvre d'un enfant ou d'un oisif. Il s'agit peut-être d'une pièce d'une sorte de machine primitive (fig. 4).

4. Un instrument d'usage également inconnu est fait d'une défense de sanglier travaillée aux deux bouts, de manière à former d'un côté une pointe épaisse à section triangulaire, de l'autre une sorte de ciseau ou de bédane. Du côté pointu le plat de la dent porte des stries profondes et grossières à direction longitudinale ou légèrement oblique par rapport à l'axe. Une des faces latérales de la pointe a en outre été usée sur une meule à grain fin pour rendre la pointe plus acérée. Le côté bédane montre des stries très fines, transversales par rapport à l'axe. Elles paraissent être dues à un réaiguillage de l'objet. La longueur de la dent, d'une pointe à l'autre est de 110 mm (fig. 3).

Cette pièce a été trouvée dans une région de la station où la couche archéologique, épaisse de 20 cm. et paraissant non remaniée m'a livré à la base du néolithique ancien caractéristique et au sommet un tesson décoré du bronze. La zone moyenne, celle où a été trouvé l'objet, présente un pêle-mêle où se retrouvent quelques-uns des fossiles directeurs du néolithique moyen et du néolithique récent. Il faut y voir l'action des vagues de bise qui auront mélangé et décanté les éléments des strates supérieures et les auront amené directement au contact du néolithique ancien, rendant par là même impossible toute attribution sûre des objets à un étage déterminé.

Si les dents de sanglier utilisées sont assez fréquentes dans les palafittes, il est rare de retrouver un instrument aussi complet que celui-ci. En général ce sont des lissoirs épais ou des pointes grossières, la plus grande partie de la dent demeurant brute. S'il fallait formuler une hypothèse, je verrais volontiers dans cet objet un instrument pour le travail des peaux, ou, éventuellement un outil de potier.

Die Räuchergrube

Im Comp.

von A. Gansser-Burckhardt

Im Siedelungswesen aller Zeiten und bis auf den heutigen Tag haben verschiedene Grubenarten im wirtschaftlichen und sozialen Leben eine Rolle gespielt.

Wir kennen Gruben verschiedenster Verwendungsarten von der Jungsteinzeit bis in die Gegenwart; seien es richtige *Wohngruben* zum Schutze gegen Kälte und Hitze, oder zusätzliche Gruben, die zu einer Siedelung mit Wohngruben, Hütten oder Zelten gehörten.

In babylonischer Zeit wurden während der Hitze Wohngruben bezogen, über welchen Diener zur Kühlung Tücher zu schwenken hatten.¹

Trogloditische Grubensiedelungen sind in heißen Wüstengegenden heute noch in Gebrauch.

Richtige Wohngruben sind geräumig, haben einen Zugang, zuweilen ausgesparte Sitzbänke und Herdstellen. Nach Forrer sind Wohngruben meist nur 1,5 bis ein paar Meter breit und lang und 1,5 Meter tief im Boden.

¹ F. A. und O. Strauß, Die Länder und Stätten der Heiligen Schrift.